

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 3 juillet 2015

Monsieur Guy TEISSIER, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 109 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Hélène ABERT - Christian AMIRATY - René AMODRU - Robert ASSANTE - René BACCINO - Mireille BALOCCO - Marie-Josée BATTISTA - Jean-Pierre BAUMANN - Yves BEAUVAL - Mireille BENEDETTI - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Jacques BESNAÏNOU - Solange BIAGGI - Roland BLUM - Jean-Louis BONAN - Nicole BOUILLLOT - Valérie BOYER - Laure-Agnès CARADEC - Marie-Arlette CARLOTTI - Eugène CASELLI - Michel CATANEO - Sophie CELTON - Catherine CHAZEAU - Gérard CHENOZ - Alain CHOPIN - Anne CLAUDIUS-PETIT - Frédéric COLLART - Monique CORDIER - Vincent COULOMB - Sandrine D'ANGIO - Michel DARY - Anne DAURES - Christophe DE PIETRO - Dominique DELOURS - Anne-Marie D'ESTIENNES D'ORVES - Eric DIARD - Nouriati DJAMBAE - Emilie DOURNAYAN - Sandra DUGUET - Michèle EMERY - Josiane FOINKINOS - Arlette FRUCTUS - Josette FURACE - Karim GHENDOUF - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - Jean-Pierre GIORGI - André GLINKA-HECQUET - Martine GOELZER - José GONZALES - Régine GOURDIN - Annie GRIGORIAN - Andrée GROS - Louisa HAMMOUCHE - Daniel HERMANN - Bernard JACQUIER - Christian JAILLE - Paule JOUVE - Fabrice JULLIEN-FIORI - Nathalie LAINE - Albert LAPEYRE - Eric LE DISSES - Laurence LUCCIONI - Antoine MAGGIO - Bernard MARANDAT - Hélène MARCHETTI - Janine MARY - Florence MASSE - Patrick MENNUCCI - Danielle MILON - Richard MIRON - André MOLINO - Virginie MONNET-CORTI - Jean MONTAGNAC - Yves MORAIN - Roland MOUREN - Marie MUSTACHIA - Lisette NARDUCCI - Jérôme ORGEAS - Nadine PADOVANI-FAURE-BRAC - Christyane PAUL - Elisabeth PHILIPPE - Marc POGGIALE - Guy PONTOUS - Véronique PRADEL - Marlène PREVOST - Stéphane RAVIER - Maryvonne RIBIERE - Jean ROATTA - Carine ROGER - Georges ROSSO - Lionel ROYER-PERREAUT - Roger RUZE - Sandra SALOUM-DALBIN - Guy SAUVAYRE - Isabelle SAVON - EMMANUELLE SINOPOLI - Guy TEISSIER - Dominique TIAN - Jean-Louis TIXIER - Maxime TOMMASINI - Lionel VALERI - Claude VALLETTE - Martine VASSAL - Josette VENTRE - Brigitte VIRZI-GONZALEZ - Didier ZANINI.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Colette BABOUCHEAN représentée par Maxime TOMMASINI - Patrick BORE représenté par Roland GIBERTI - Jean-Claude GAUDIN représenté par Laure-Agnès CARADEC - Samia GHALI représentée par Eugène CASELLI - Vincent GOMEZ représenté par Vincent COULOMB - Marcel GRELY représenté par Eric DIARD - Albert GUIGUI représenté par René BACCINO - Garo HOVSEPIAN représenté par Roger RUZE - Michel ILLAC représenté par André MOLINO - Laurent LAVIE représenté par Véronique PRADEL - Annie LEVY-MOZZICONACCI représentée par Janine MARY - Marc LOPEZ représenté par Catherine CHAZEAU - Patrick MAGRO représenté par Marc POGGIALE - Bernard MARTY représenté par Louisa HAMMOUCHE - Christophe MASSE représenté par Florence MASSE - Martine MATTEI représentée par Sophie CELTON - Guy MATTEONI représenté par Guy PONTOUS - Claudette MOMPRIVE représentée par Eric LE DISSES - Daniel NAVARRO représenté par Brigitte VIRZI-GONZALEZ - Grégory PANAGOUDIS représenté par EMMANUELLE SINOPOLI - Claude PICCIRILLO représenté par Anne DAURES - Marine PUSTORINO représentée par Josette VENTRE - Marie-Xavière SCOTTO DI UCCIO représentée par Albert LAPEYRE - Nathalie SUCCAMIELE représentée par Martine GOELZER - Patrick VILORIA représenté par Jean-Pierre BERTRAND.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Laurent COMAS - Yann FARINA - Roland POVINELLI - Karim ZERIBI.

Signé le 3 Juillet 2015
Reçu au Contrôle de légalité le 15 Juillet 2015

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

FCT 002-1091/15/CC

■ Approbation du Compte de Gestion de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole relatif à l'exercice 2014
DBP 15/13305/CC

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de Communauté le rapport suivant :

Le Compte de Gestion est, en application des dispositions de l'article L 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, produit au Président de l'établissement public de coopération intercommunale avant le 1^{er} juin qui suit la clôture de l'exercice, afin d'être présenté à l'assemblée délibérante qui arrête les comptes.

Le Compte de Gestion de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole présente pour l'année 2014, des résultats de fonctionnement et d'investissement identiques à ceux constatés dans le Compte Administratif 2014 de la Communauté Urbaine.

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Le Conseil de Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ;

Sur le rapport du Président,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- Qu'en vertu des dispositions légales, le Conseil de Communauté doit disposer de l'état de situation de l'exercice clos (compte de gestion) dressé par le comptable de la Collectivité,
- Qu'il convient d'approuver le Compte de Gestion 2014,

Après en avoir délibéré :

Décide

Signé le 3 Juillet 2015
Reçu au Contrôle de légalité le 15 Juillet 2015

Article 1 :

Les résultats de clôture de l'exercice 2014 du Compte de Gestion sont les suivants :

BUDGET PRINCIPAL

Section d'investissement	-52 418 340,78 euros
Section de fonctionnement	107 098 662,42 euros
Solde	54 680 321,64 euros

BUDGET ANNEXE COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS

Section d'investissement	- 1 186 676,77 euros
Section de fonctionnement	5 895 254,46 euros
Solde	4 708 577,69 euros

BUDGET ANNEXE TRANSPORT

Section d'investissement	- 29 484 437,22 euros
Section de fonctionnement	900 588,18 euros
Solde	- 28 583 849,04 euros

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

Section d'investissement	799 009,23 euros
Section de fonctionnement	6 525 385,47 euros
Solde	7 324 394,70 euros

BUDGET ANNEXE DE L'EAU

Section d'investissement	2 502 146,26 euros
Section de fonctionnement	8 730 7056,64 euros
Solde	11 232 851,90 euros

BUDGET ANNEXE DES PORTS DE PLAISANCE

Section d'investissement	- 437 133,82 euros
Section de fonctionnement	433 989,33 euros
Solde	- 3 144,49 euros

BUDGET ANNEXE DU MARCHE D'INTERET NATIONAL

Section d'investissement	257 744,73 euros
Section de fonctionnement	- 517 460,65 euros
Solde	- 259 715,92 euros

BUDGET ANNEXE CREMATORIUM

Section d'investissement	846 026,72 euros
Section de fonctionnement	1 651 030,24 euros
Solde	2 497 056,96 euros

BUDGET ANNEXE OPERATIONS D'AMENAGEMENT

Section d'investissement	2 187 342,73 euros
Section de fonctionnement	- 861 379,68 euros
Solde	1 325 963,05 euros

Article 2 :

Les valeurs inactives (titres déposés par des tiers, timbres, tickets des régisseurs...), comptabilisées par le seul Receveur des Finances de la Communauté Urbaine, présentent en fin de gestion un solde arrêté au montant de 0,00 euros.

Article 3 :

Sont approuvés les résultats de clôture du Compte de Gestion de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole pour l'année 2014.

Article 4 :

Est approuvée la reprise des résultats de clôture du Compte de Gestion 2014 dans les documents budgétaires de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole pour l'année 2015.

Pour Visa,
Le Vice-Président Délégué
Finances - Budget

Jean MONTAGNAC

Pour Présentation,
Le Président Délégué de la Commission
Fonctionnement et maîtrise des coûts

Roland BLUM

Certifié Conforme,
Le Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Guy TEISSIER